



Ressources sur la non-violence

Bulletin du Centre de ressources sur la non-violence

75, square Sir-Georges-Étienne-Cartier, bureau 108, Montréal, Qc, H4C 3A1
514-504-5012 — cmv@nonviolence.ca — www.nonviolence.ca

Volume 12 > Numéro 1 >

Hiver 2021

Les dangers du centralisme et des privatisations

galités sociales. Ce qui a permis, par le passé, d'atténuer l'impact de nombreux chocs économiques. Pour la majorité de citoyens, la gestion participative d'un bon nombre d'infrastructures et de services permet aux populations l'atteinte d'un niveau de vie viable, renforce leur capacité de résilience advenant des situations économiques critiques. Jusque là, nous pouvions parler d'un modèle unique en Amérique du Nord.

Ce modèle est malheureusement mis à mal par les pouvoirs publics animés par une obsession pour la centralisation des services et de la gestion des infrastructures. Imprégné d'un discours affairiste, ils ne jurent que par le centralisme : l'État doit limiter les dépenses publiques en réduisant les paliers locaux et régionaux de gestion et en activant les leviers de l'économie d'échelle qui font le succès des grandes entreprises multinationales. Le pouvoir public est exercé comme un pouvoir privé en entreprise, sous l'influence de celui-ci et en partenariat avec lui.

C'est cette logique de centralisation de la gestion, de minimisation des coûts et de privatisation des services qui a été appliquée aux centres d'hébergement pour aînés des secteurs public et privé. On connaît le résultat de ce virage aujourd'hui !

Dépenses pour le public, profits pour le privé

Pour une population québécoise vieillissante, nous avons pu nous rendre compte des effets désastreux d'une institutionnalisation à outrance de sa prise en charge. Elle a été laissée à elle-même dans des installations souvent vétustes et négligées par les « opérateurs » tant publics que privés. Les équipements de protection pour les professionnels soignants, pour les intervenantEs ainsi que pour les aînés n'étaient pas au rendez-vous et les effectifs médicaux se sont révélés insuffisants, le domaine public ayant progressivement perdu tout attrait en termes de conditions de travail.

L'État n'est ni un industriel producteur d'artefacts ni un vendeur de services. Pour un industriel qui fabrique des tasses, si une chaîne de production est défectueuse, il faut détruire la marchandise et recommencer. Il n'y a de perte que d'argent. L'État est comme un constructeur de ponts qui ne peut se permettre une construction défectueuse. Les pressions économiques pour les profits ne peuvent aucunement justifier une tragédie qui résulterait d'une construction défectueuse. Il

Le Québec s'est doté d'un modèle de social-démocratie assez exemplaire, visant à réduire progressivement les iné-

a la responsabilité de coordonner la gestion collective des infrastructures et d'offrir des services essentiels à des populations dont certaines sont vulnérables.

Il y a problème lorsqu'un centre de personnes âgées, qui requiert un professionnalisme maximal, fonctionne sous pression pour la rentabilité des capitaux, minimise ses coûts et ne paie pas adéquatement son



personnel. C'est ce qui arrive lorsque les centres deviennent de simples lieux d'investissement. Les actionnaires choisissent de faire affaire avec des agences privées qui jonglent avec du personnel entre les lieux d'hébergement. En situation d'épidémie, on a vu que la pire devient inévitable.

Sur le dos du public

Les cliniques privées de services médicaux périphériques ou de services de base importants mais peu coûteux possèdent, grâce à la facturation de clients aisés, des blocs opératoires, des équipements de sécurité ultra sophistiqués. La facturation des services permet d'offrir des salaires alléchants à du personnel formé à grands frais par nos services publics d'éducation. Pendant que le personnel de santé du système public est sursollicité par un environnement de médecine de guerre, le privé recrute en faisant miroiter des salaires et des conditions de travail d'exception, en facturant, tout en collectant le gouvernement pour des services rendus. La véritable maladie du système, c'est le dogme du « secteur privé plus efficace que le secteur public ».

Tout le monde le sait, cela revient à opposer la qualité du personnel et des services à la loi du profit; la question de la sécurité des personnes est minorisée par rapport à celle des économies d'échelle. Ironiquement, à la suite de la première vague de la pandémie dans les CHSLDs, le premier geste posé par le « gouvernement d'entrepreneurs », pour reprendre en main la situation fut de réinstaurer une gouvernance décentralisée dans chaque milieu. Les centres de services aux personnes âgées ont retrouvé leurs directions générales.

Nous devons tous garder en mémoire la catastrophe des CHSLDs publics surcentralisés et privés, totalement mésadaptés pour les services de proximité aux gens vulnérables. Une douloureuse illustration de la faillite du modèle de partenariat public-privé qui gangrène notre système depuis des décennies. Elle devra inspirer une résistance citoyenne de tous les instants aux efforts continus de privatisation.

Croisade contre le racisme systémique

Au Canada, nous sommes dans une certaine mesure divisés sur l'existence ou non d'un racisme systémique. Souvent mal défini, l'expression évoque pour certains une manie culpabilisatrice, un autre avatar du bashing. C'est pour cela que pour les organismes *Inter Pares* et la *Ligue des droits et libertés*, le travail de clarification est d'une importance capitale. Dans son Bulletin du mois de février 2021, *Inter Pares* le souligne justement. Nous vivons bel et bien, et pas seulement au Canada, dans un système « où le pouvoir est réparti inégalement au profit d'un groupe dominant », le racisme systémique est le fait d'un système « qui favorise un groupe, et qui défavorise les groupes qui ont été racisés ». Selon un article du Bulletin, l'heure est à la lutte et les tâches en sont claires : bien nommer le système, le faire reconnaître comme tel et le comprendre.

C'est ainsi que l'organisme salue et encourage la *Ligue des droits et libertés* qui, aujourd'hui déjà, organise des ateliers et des échanges de matériels éducatifs sur le racisme systémique. Pour les deux organismes, **le changement passe par la compréhension** du fait que les « structures de pouvoir héritées d'un passé colonial perpétuent des injustices » et par « l'amplification des voix de groupes vivant cette exclusion », Black Lives Matter, Justice pour Joyce (Echequan), Justicia for Migrant Workers (J4MW)...

(Bulletin d'Inter Pares, février 2021; Lire également le texte de Normand Beaudet, « Brutalité policière : le reflet de la violence systémique » in *Res-sources sur la non-violence*, Vol. 11, n° 3, Automne 2020).

Birmanie : le rêve démocratique brisé?

Le retour d'Aung Sun Suu Kyi en Birmanie avait ravivé le mouvement prodémocratie qui a fini par la faire accéder au pouvoir (de facto). Même si une année plus tard, son attitude à l'égard des minorités rohingyas a soulevé d'importants questionnements, notamment Le 27 novembre 2017, lors du passage du pape François au pays. Ce dernier avait été invité à la prudence et à ne pas citer le mot *Rohingya*, nom de la minorité musulmane sunnite en proie aux exactions de l'armée. On parlait à l'époque de plus de 600 000 musulmans forcés par les militaires et les autorités à fuir la Birmanie (bouddhiste) en direction du Bangladesh. L'ancienne militante des droits de la personne, Prix Nobel de la Paix en 1991, était alors vivement critiquée pour son silence face à ce qui avait tout l'air d'un « nettoyage ethnique ».

S'agissait-il dans son cas d'une stratégie (éviter les confrontations directes avec la junte militaire) pour maximiser les chances de réussite quitte à implanter progressivement une culture démocratique? Le 01 février 2021, la junte militaire a renversé le gouvernement civil et assigné la dirigeante à résidence. Les forces de sécurité birmanes ont montré leur détermination à réprimer tout mouvement de contestation, en utilisant gaz lacrymogène, canons à eau, balles en caoutchouc et tirs à balles réelles pour disperser des rassemblements pacifiques. Mais malgré les morts, des manifestations réunissant de centaines de milliers de citoyens continuent de réclamer « la libération de l'ancienne cheffe du gouvernement civil Aung Sun Suu Kyi, la fin de la dictature et l'abrogation de la constitution de 2008, trop favorable à l'armée ». Outre ces manifestations quoti-

diennes, une campagne de désobéissance civile est en cours pour tenter de déstabiliser le régime putschiste.

Un observatoire national de l'extrême droite

Le 12 octobre 2020 a vu le jour en France un outil original de lutte contre le discours haineux qui est une importante source de la violence dans les sociétés contemporaines. L'observatoire national de l'extrême droite (ONDE) est actuellement dirigé par le syndicaliste Thomas Portes. Son conseil d'administration est constitué d'élus politiques, d'universitaires et de syndicalistes. Il semble que le collectif bénéficie du soutien de plusieurs médias dont *Mediapart*, *Politis*, *Le Monde Moderne*, *Contretemps*, *Regards* et *L'Humanité*.

Les membres fondateurs s'engagent à combattre la banalisation du discours de haine distillé par des partis et toute une nébuleuse de groupuscules identitaires dont le racisme est de plus en plus décomplexé. Le travail de l'ONDE sera de décrypter et déconstruire l'idéologie qui ne cesse de se répandre, souvent en instrumentalisant des thèmes généraux comme les services publics, la culture, l'accès aux soins de santé, au travail, etc.

Selon sa déclaration de fondation l'ONDE s'est donné une mission à six volets dont les suivants : 1) mettre sous surveillance l'extrême droite afin de faire un travail précis et scientifique de recueil de données; 2) dresser la cartographie de son implantation; 3) évaluer l'impact de l'extrême droite sur les politiques publiques lorsqu'elle est au pouvoir; 4) proposer des boîtes à outils, des argumentaires et des formations pour déconstruire les idées d'extrême droite.

A. Scappaticci-Martin, « Création d'un observatoire... », *Alternatives non-violentes*, n° 197, décembre 2020.

Autres sujets traités récemment
Lire les textes complets sur notre site

GNL Énergie Saguenay - Rentabilité du projet

C'est en vain que l'Institut national de recherche et d'information socio-économiques (IRIS) a tenté de savoir qui investissait dans le projet «Énergie Saguenay, GNL Québec et Gazoduc». En fait, qui est derrière ce projet ? À qui profiterait le long gazoduc qui traverserait l'Abitibi, la Mauricie et la région du Saguenay, jusqu'à l'usine de liquéfaction de gaz au bord du Saguenay afin que ce gaz soit transbordé sur des navires-méthaniers et exporté en Europe, en Asie et en Chine ?

[...] Nous savons que sans détenteurs de capitaux locaux, influents, participant activement au projet, un montage financier de 13 milliards de dollars est impossible. (N. Beaudet).

Vers un monde libéré des armes nucléaires

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) des Nations unies a été endossé par 122 pays et deviendra loi internationale pour les 51 États (et plus) qui l'auront ratifié le 22 janvier 2021. Malheureusement, le Canada a boycotté les négociations en 2017 et a refusé de signer ou ratifier ce traité historique. (...)

Les Canadiens ont le droit de savoir et d'entendre de la part de nos élues comment les armes nucléaires pourraient avoir une incidence sur la santé humaine, les systèmes de santé, l'environnement, l'économie, la biosphère mondiale et l'avenir de la vie sur terre.

(Artistespourlapaix.org).

www.nonviolence.ca

